

Réunion du 5 septembre 1971
Élection au Sénat

Le cinq septembre mil neuf cent soixante et onze, à neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Allary Ernest, Maire.

Étaient présents : M^r Allary Ernest, Ferret Fulmand, Joseph Richard, Bureauix Yves, Faure Jean Hubert, Bonhomme Jean, Anderson Robert, Guédo onisme

Absents non représentés :

Mrs Philippeau Guil, Lhuinier Frédéric, Margière Alban, se sont fait excuser.

Le Conseil a élu pour secrétaire : M^r Bonhomme Jean.

M^r le Président a donné lecture :

1° des articles du Code Electoral relatifs à l'élection des sénateurs;
2° du décret fixant la date à laquelle les Conseils municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le 26 septembre 1971 dans le département.

3° de l'arrêté préfectoral convoquant à cet effet les Conseils municipaux.

Election des Délégués

1^{er} Tour de scrutin

Le Président a invité le Conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un délégué.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à 9 heures 15. Il a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	8
à déduire : bulletins blancs et nuls	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	8
Majorité absolue	5

Ont obtenu :

M^r Allary Edouard 7 voix

M^r Borderon Robert 1 voix

a réuni la majorité absolue et a été proclamé délégué :

M^r Allary Edouard, né le 1-8-09 à Comblieu qui a déclaré accepter le mandat.

Election des Suppléants

1^{er} Tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants. Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	8
à déduire : bulletins blancs et nuls.	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	8
Majorité absolue	5

Ont obtenu :

M. Borderon Robert 7 voix
Fonnet Fernand 6 -
Guedo Onésime 5 -
Duroueix Yves 2 -
Joseph Richard 2 -
Faure Hubert 1 -
Bonhomme Jean 1 -

Ont obtenu la majorité absolue et proclamés suppléants.

M^r Borderon Robert, né le 27-8-27 à Comblieu qui a déclaré accepter le mandat

M^r Fernnet Fernand, né le 20-1-03 à Petit-Breuil-Deux-anses, D^r Simo qui a déclaré accepter le mandat

M^r Guedo Onésime, né le 5-5-19 à Comblieu, 40th ban, qui a déclaré accepter le mandat.

Observations et réclamations : néant.
La séance a été levée à neuf heures trente. Ont signé les membres présents.

    
  